

Mémoire présenté à la
Commission des transports et de l'environnement



Consultations particulières
sur le projet de loi n° 65,
Loi modifiant principalement la
*Loi sur la qualité de l'environnement en matière
de consigne et de collecte sélective*

OCTOBRE 2020

À propos

Consignéco est une association à but non lucratif, fondée en 2011 à la suite d'une entente entre les brasseurs et RECYC-QUÉBEC. Notre mission est de faire connaître la valeur économique, écologique et sociale de la consigne.

Le système de la consigne québécois repose sur l'adhésion de la population. C'est pourquoi nous avons multiplié au fil des ans, les activités de sensibilisation et d'information sur les avantages liés à ce système au sein de divers publics.

Les travaux en cours dans le cadre de la modernisation de la consigne au Québec impliqueront une vulgarisation optimale auprès des citoyens au sujet des changements à venir ainsi qu'à la raison de ce virage. En ce sens, Consignéco entend jouer pleinement son rôle de pédagogue auprès des Québécoises et des Québécois.

Mise en contexte

En début d'année, le gouvernement du Québec a annoncé ses intentions de procéder à l'élargissement du système de consigne et de moderniser la collecte sélective de matières résiduelles. À cette occasion, le ministre de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques, Monsieur Benoit Charette, accompagné du premier ministre du Québec, Monsieur François Legault, a annoncé qu'il souhaitait cheminer rapidement dans ce dossier prévoyant une entrée en vigueur progressive de l'élargissement de la consigne dès 2022.

Les travaux liés à cette modernisation ont cheminé rondement depuis le printemps, l'ensemble des acteurs concernés étant conscients du désir du ministre d'agir rapidement. Le projet de loi 65 modifiant principalement la *Loi sur la qualité de l'environnement en matière de consigne et de collecte sélective* a pu être déposé le 24 septembre dernier et les consultations publiques sont amorcées.

Nous comprenons l'esprit dans lequel sont menés ces travaux, soit la volonté d'améliorer les performances environnementales du Québec en matière de récupération et de recyclage. C'est d'ailleurs une réflexion qui est soulevée depuis un moment, mais qui en raison de pressions exercées par certains a toujours été repoussée.

Nous saluons l'audace du ministre de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques qui veut passer à l'action en améliorant le tri à la source, grâce à l'élargissement de la consigne. Nous espérons que cette démarche se fera dans le respect et que l'ensemble des partenaires impliqués agiront dans l'intérêt de la collectivité.



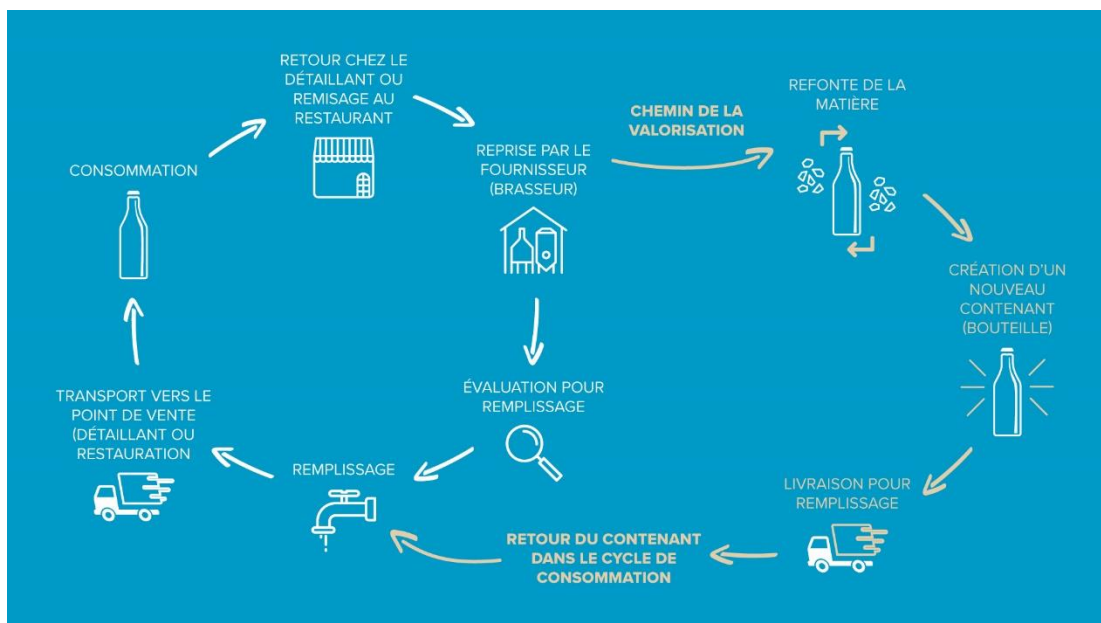
Bien informer, le nerf de la guerre

Au cours des dernières semaines, nous avons assisté à des campagnes de désinformation menées par divers groupes sur les médias sociaux et dans certains reportages. Nous déplorons cette tentative de désinformation auprès du public quant au système québécois de la consigne.

Pour recadrer l'information, Consignéco a produit et diffusé, récemment, [une série de quatre capsules sur les médias sociaux](#) afin d'illustrer les avantages liés à la consigne ainsi que les dessous de la filière du verre au Québec.

Ces capsules résument les enjeux liés au choix du contenant dans la vente de bière, tout en mettant en lumière tout le savoir-faire québécois derrière la bouteille de bière. Cette websérie démontre également le rôle joué par la consigne dans le développement économique de l'ensemble des régions du Québec. La diffusion d'informations **factuelles** est une priorité dans ce contexte, soit de présenter le point de vue des parties prenantes impliquées dans la production, le remplissage et la distribution de la bouteille brune, ainsi que documenter le portrait de ce système de moderne et performant.

Partout en province, de Montréal à Shawinigan en passant par Saint-Jean-sur-Richelieu, il y a des artisans qui sont à l'ouvrage pour l'économie du Québec et qui font ce qu'ils aiment, dans le bonheur. Ces capsules sont un moyen de joindre le grand public et de faire rayonner cette passion auprès d'un public qui ne connaissent pas toujours l'effort et le talent derrière les bières qu'ils consomment.



Au cours des prochains mois, Consignéco entend appuyer la réflexion en cours sur la modernisation de la consigne en poursuivant ses offensives d'information tant sur les médias sociaux que dans les médias traditionnels.

Tel que le réitère le rapport synthèse du *Mandat d'initiative portant sur les enjeux de recyclage et de valorisation locale du verre*, « Les témoins s'accordent tous sur l'importance d'une sensibilisation soutenue de la population sur l'importance de la récupération. De la même manière, la diffusion, en continu, d'information sur les rouages du système est essentielle à son bon fonctionnement. » (2019). Dans ce contexte, les efforts liés à l'information, l'éducation et la sensibilisation sur le plan municipal, régional et national constituent des conditions d'efficacité essentielles.

L'adhésion du consommateur, un facteur clé de la modernisation

FACILITÉ - ACCESSIBILITÉ - SIMPLICITÉ

S'il est pertinent d'améliorer et de soutenir la bonne performance du système québécois de la consigne dans le temps, il est encore plus important de s'assurer que le geste demeure facile, accessible et simple pour les citoyens.

Si ces derniers doivent doubler le temps à accorder à ce geste, qui prend en moyenne moins de 15 minutes par semaine, la participation risque de diminuer drastiquement (Léger, 2020). C'est une situation que nous devons à tout prix éviter, après des décennies passées à sensibiliser le grand public à l'importance de la consigne.

Nous réitérons que le facteur temps pourrait s'avérer déterminant pour la suite des choses, voire un obstacle pour **30 % des consommateurs** pour qui le **temps d'attente** au point de retour reste une préoccupation déterminante. N'oublions pas que l'adhésion des consommateurs au projet de modernisation de la consigne est essentielle pour en assurer le succès, et qu'un seul changement, tel que vu au cours de l'année 2020, pourrait en affecter la performance.

Trucs et astuces pour consigner sous le plan de reprise temporaire du système

C'est le temps de rapporter vos contenants consignés vides dans le système de la consigne ! Plusieurs collectes auront lieu au cours des prochaines semaines. Pour faciliter la collecte de vos contenants de bière et de boissons gazeuses, nous vous suggérons quelques trucs et astuces pour jongler avec votre consigne en ces temps extraordinaires.

- Rapportez vos bouteilles de bière dans des boîtes de carton d'origine, sans mélanger les formats ni les couleurs.
- Ne mélangez pas les contenants ! Regroupez les canettes à 0,05 \$, les canettes à 0,20 \$, etc.
- Lavez vos mains avant et après chaque visite en magasin.
- Lors de votre visite chez le détaillant, soyez patient(e) et courtois(e) avec les employé(e)s ; ils et elles sont là pour vous aider !
- Respectez les mesures de distanciation physique lors de votre visite, notamment la distance de deux mètres entre vous et les autres.
- Mettez des gants pour manipuler les contenants vides.
- Si vous ne vous sentez pas bien, reportez votre déplacement à plus tard !

(Consignéco, mai 2020)



Rappelons que la consigne est un système qui ne coûte pas un sou aux Québécois lorsqu'ils rapportent leurs contenants chez un détaillant. En d'autres mots, ce système s'autofinance tout en permettant un tri à la source, sans mélange ni contamination. Au Québec, le taux de retour de la bouteille brune de bière chez un détaillant atteint 95 %, alors qu'il est de 70 % pour les canettes. Chaque année, plus de 1,5 milliard de contenants sont récupérés par les brasseurs. Lorsqu'elle est retournée chez les détaillants, un contenant à remplissage multiple (CRM), comme une bouteille standard de bière de 341 ml, peut être lavé et réutilisé jusqu'à 15 fois, avant d'être recyclé à 100 %. Pour sa part, la canette d'aluminium est recyclable à 100 %, et ce, à l'infini.



Ces statistiques sont basées sur des faits et il sera impératif de les ramener au premier plan lorsque certains acteurs tenteront de nier la valeur ajoutée de la consigne, qui est intégrée dans les habitudes des consommateurs.

À ce propos, une récente étude confirme que le retour des contenants consignés est une habitude bien ancrée chez 63 % des Québécois. Près de 60 % des répondants avouent même éprouver de la culpabilité lorsqu'ils déposent leurs contenants dans le bac de recyclage (Léger, 2020).



Conclusion

Les mois à venir seront déterminants pour la réussite du projet de modernisation du système québécois de la consigne et de la collecte sélective. L'implication du consommateur dans cette démarche doit commencer dès maintenant, grâce à la transmission de l'information en temps réel.

La pandémie affectant le Québec crée un défi additionnel pour la transmission de l'information au public. Les médias sont sollicités au quotidien concernant la crise sanitaire et peu d'espace média est disponible pour d'autres sujets d'actualité. C'est une réalité et que nous comprenons pleinement et y adhérons.

Néanmoins, il faut éviter par tous les moyens que le consommateur se retrouve devant un fait accompli dès 2022, sans avoir eu l'occasion de se faire une idée et d'intégrer les nouvelles mesures proposées. Nous insistons une fois de plus sur l'importance de mettre le citoyen au cœur de cette démarche de modernisation.

Nous entendons le souhait du ministre de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques de vouloir procéder rapidement à cette révolution dans le milieu du recyclage et de la récupération. Nous émettons toutefois une mise en garde selon laquelle la population doit être mise dans le coup.

Consignéco appuiera la réflexion en cours et veillera à outiller les consommateurs, les décideurs et les leaders d'opinion sur les informations pertinentes à retenir dans ce contexte de modernisation.

Il est cependant de la responsabilité de chacun des acteurs concernés de véhiculer l'information. Les artisans de la consigne ont fait leur preuve depuis plus de 40 ans avec la consigne publique, leur modèle de gestion fonctionne, écoutons-les. Les objectifs environnementaux associés à cette réforme sont réels et profiteront aux générations futures.

